

# Vers l'international



## Actualités

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**Délégation Académique aux  
Relations Européennes, Internationales et à la Coopération**  
***dareic@ac-caen.fr***

L'ouverture internationale, composante indispensable du projet d'établissement, peut s'appréhender de multiples façons, dont beaucoup restent à inventer dans notre contexte budgétaire contraint. Au sein de ses équipes éducatives, l'académie dispose de multiples ressources de dynamisme et d'imagination, et des projets pédagogiques passionnants ne cessent de se réaliser. Merci à tous ceux qui en sont les acteurs : ils donnent à l'académie la dimension internationale qu'elle mérite, pour une meilleure réussite et une plus grande joie des élèves.

### DES ACTIONS RECOMPENSÉES :

- **LABELS E-TWINNING :**

Les projets des collèges Paul Harel de Rémalard, Raymond Queneau de Tessy sur Vire, Sévigné de Flers et celui du lycée Malherbe ont reçu le label de qualité eTwinning. Félicitations aux enseignantes qui entraînent leurs élèves dans des liens numériques qui font ainsi progresser la connaissance mutuelle.



- **PRIX COLLÉGIENS D'EUROPE :**



Le Conseil Général du Calvados encourage les échanges des collèges et il récompense les meilleurs projets. Cette année, le premier prix a été attribué au collège Louis Pergaud de Dozulé pour son échange avec Bedburg (Allemagne) sur le thème de la mobilité des jeunes en Europe. Les autres prix sont revenus aux collèges :

- Emile Maupas de Vire pour son échange avec Baunatal ( Allemagne)
- Fernand Lechanteur de Caen pour son échange avec Schweinfurt (Allemagne)
- Guillaume de Normandie de Caen pour son échange avec Iscar (Espagne)
- Saint Joseph de Caen pour son échange avec Dusslingen (Allemagne)

- **RÉSEAU DES ÉCOLES ASSOCIÉES DE L'UNESCO :**



Le collège Anne Heurgon Desjardins de Cerisy-La-Salle, dans la Manche, est le premier établissement de l'académie à avoir été accepté par la Commission nationale française dans le RÉSEAU (écoles associées



à l'UNESCO)

Pour en savoir plus et postuler à votre tour (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré) :

<http://www.unesco.org/new/fr/education/networks/global-networks/aspnet/>

## NOUVELLES DE NOS PARTENARIATS ACADÉMIQUES ...



### AVEC LE COMTÉ DU HORDALAND



La coopération de notre académie avec le comté du Hordaland ne cesse de prendre de l'ampleur :

- la classe du Hordaland compte maintenant 14 élèves norvégiens qui suivent leur année scolaire en 1<sup>e</sup> S ou 1<sup>e</sup> ES aux lycées Rostand, Mézeray, Lebrun ou au CLE.
- pour la première fois, quatre élèves français de seconde, un de chacun de ces lycées d'accueil, vont partir deux mois au lycée de Voss, pour y bénéficier d'une immersion culturelle et scolaire : ils auront au préalable suivi, sur leur temps libre, 40h de cours de norvégien à l'OFNEC (l'Office Franco-Norvégien d'Echanges et de Coopération, structure membre de l'Université et partenaire du programme)
- des partenariats bilatéraux en voie professionnelle se montent aux lycées Doucet, Cornu et Maréchal Leclerc dans les filières gestion-administration, communication visuelle et sanitaire et social.
- un séminaire sur l'enseignement des mathématiques va rassembler deux IA-IPR, quatre enseignants français et leurs homologues norvégiens, à Voss, au mois de mai.



### AVEC LES CÉGEPs DU QUÉBEC :



Les étudiants de BTS sont de plus en plus nombreux à être attirés par l'opportunité d'un stage ou d'un prolongement d'études dans les Cégeps (collèges d'enseignement généraux et professionnels) de l'Est du Québec, avec qui nous coopérons depuis trois ans maintenant. Cette année, six étudiants bas-normands y effectuent l'année d'études supplémentaire nécessaire pour obtenir le diplôme du DEC dans ce cadre, et les candidatures se multiplient pour l'année prochaine.

## ...ET DE TOUS LES AUTRES PARTENARIATS

Les établissements de l'académie s'ouvrent sur plus de 35 pays du monde. Faites connaître vos actions à la DAREIC : nous avons tout et tous à gagner à partager nos connaissances, nos idées et nos ressources.



## DÉCLARATION DE TOUS LES DÉPLACEMENTS À L'ÉTRANGER



Il est rappelé aux établissements que le rectorat a besoin de savoir en permanence, pendant les périodes scolaires, où sont les élèves et les enseignants de l'académie. C'est pourquoi la DAREIC vous demande expressément de lui transmettre non seulement les dates et lieux des déplacements à l'étranger, individuels ou collectifs, mais aussi les listes des noms des élèves et membres des équipes éducatives concernés.



- **FORMATIONS DU PAF :**

Les deux stages programmés pour aider à l'écriture de projets Erasmus+ ont malheureusement dû être annulés, faute d'un nombre suffisant de candidats.

Le stage « Ouverture internationale et nouveaux dispositifs européens » à destination des personnels de direction, documentalistes et CPE aura lieu le mercredi 6 mai, au rectorat.

Le stage « Le projet international, avec ou sans déplacement », à destination des enseignants, aura lieu le mardi 12 mai, au rectorat également.

- **E-TWINNING :**

Corinne Douaglin, correspondante académique animatrice du réseau, propose des ateliers tout au long de l'année sur l'ensemble de la région, le mercredi, de 14 à 17h, selon le planning suivant :

CALVADOS	MANCHE	ORNE
04 mars 2015 Atelier Canopé de Caen	18 mars 2015 Canopé de la Manche site d'Avranches	25 février 2015 Canopé de l'Orne site de Flers
29 avril 2015 Atelier Canopé de Caen	01 avril 2015 Canopé de la Manche site de Cherbourg	20 mai 2015 Canopé de l'Orne site de L'Aigle

Pour toute information complémentaire et inscription : [corinne.douaglin@ac-caen.fr](mailto:corinne.douaglin@ac-caen.fr) 02 31 56 61 57



PROGRAMME ERASMUS+



Le programme Erasmus + se décline en deux actions-clés : l'action-clé 1 concerne la mobilité de tous les personnels éducatifs et des élèves de la voie professionnelle ; l'action-clé 2 concerne les partenariats stratégiques de coopération en matière d'innovation et d'échanges de bonnes pratiques.

**L'action clé 1** finance de la mobilité individuelle :

- des périodes de PFMP pour les élèves. *Attention ! le financement de stages de BTS dépend d'une action différente, pour laquelle l'établissement doit demander préalablement une « Charte Erasmus », car il s'agit d'étudiants .*

- des projets précis de mobilité (enseignement, observation, participation à une formation structurée) pour les membres des équipes éducatives, selon les besoins d'un établissement et dans la ligne de son projet.

**L'action clé 2** finance des actions de coopération entre structures. La palette des possibilités est très grande, qui va du simple partenariat bilatéral entre deux établissements scolaires au partenariat multilatéral entre collectivités territoriales, associations, entreprises, établissements scolaires, universitaires et de formation...

*Attention : cette action n'a pas pour but premier de financer de la mobilité collective d'élèves pour des échanges linguistiques. Les demandes de mobilités d'élèves possibles dans les partenariats stratégiques doivent être solidement justifiées, en rapport avec l'ensemble du projet, pour être acceptées.*

Pour en savoir plus :

Encart du BOEN n°3 du 15 janvier 2015 : « Actions européennes »

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=85262](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=85262)

Fiches descriptives de chaque action sur le site de Pénélope + :

<http://www.erasmusplus.fr/penelope/>

## ÉCHÉANCES :



- **20 février : concours Hippocrène de l'éducation à l'Europe :**

Ce concours appelle à présenter un projet original de partenariat élaboré par une classe avec son/ses professeurs dans le domaine de la citoyenneté européenne. Un premier appel a été lancé par courrier électronique le 7 octobre.

Pour en savoir plus : <http://www.fondation-hippocrene.fr/index.php?l=fr&m1=7&m2=23>

- **Du 24 février au 16 mars : dépôt des dossiers en ligne sur la plate- forme régionale pour les demandes de subventions des projets de mobilité collective des lycées**



Le Conseil Régional de Basse Normandie a lancé son appel à mobilité collective aux lycées et EREA par mail le 14 novembre, pour des projets destinés à se réaliser l'année scolaire prochaine (2015-2016) . Les dossiers devront être retournés exclusivement par voie électronique sur la plate- forme régionale qui sera ouverte aux dates sus-mentionnées

- **27 février : candidatures pour l'accueil d'un volontaire allemand**

Il devient difficile d'obtenir le soutien d'un assistant allemand par le biais du CIEP, pour cause de manque d'offre côté germanique. Ce programme peut vous intéresser. Cependant, il requiert une participation financière de l'établissement, et les fonctions du volontaire ne sont pas exactement les mêmes..

Pour en savoir plus : [http://www.volontariat.ofaj.org/volo\\_new/fr/programme-pour-les-etablissements-scolaires.html](http://www.volontariat.ofaj.org/volo_new/fr/programme-pour-les-etablissements-scolaires.html)

- **4 mars : dépôt des candidatures Erasmus+ mobilités individuelles de formation (Action Clé 1)**

- **27 mars : retour du formulaire AAP 2015-2016 pour les collèges de la Manche**



Le Conseil Général de la Manche vient de renouveler son appel à projets ; parmi eux, le projet Langues Vivantes qui aide au financement des échanges linguistiques, et le projet Europe qui désormais ne financera plus de déplacements. C'est le moment de redoubler d'inventivité pour créer un club Europe, inviter des intervenants étrangers, organiser des journées internationales...

- **31 mars : dépôt des candidatures Erasmus+ partenariats (Action Clé 2)**

- **19 mai : envoi des dossiers de projets dans le cadre des bourses Charles de Gaulle et Lefèvre**



Ces bourses financent des projets co- construits avec son partenaire britannique, soit pour des échanges de groupe, soit pour des mobilités individuelles d'élèves. Pour en savoir plus : <http://eduscol.education.fr/cid71532/bourses-lefevre-et-charles-de-gaulle.html>

- **OFAJ et programme Brigitte Sauzay**



Les demandes de financement des programmes d'échanges individuels Brigitte Sauzay doivent désormais se faire directement par les familles sur la plate-forme du site de l'OFAJ : <http://www.sauzay.ofaj.org/>

Une information plus complète sur tous les changements de procédures de l'OFAJ sera transmise aux établissements fin mars.